

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Abonnement

Paraissant

SI

FOI et PATRIOTISME.

1er et 15 de

Par Année

L. A.

CHAQUE MOIS.

GAZETTE DES FAMILLES.

Revue Religieuse, Littéraire, Historique et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Sommaire.

Littérature.

Le Bon Fils (Suite)..... 17

Histoire.

Histoire de l'Eglise (Suite)..... 21

La Mère Marie de l'Incarn. (Suite.) 23

Religion.

Entretien sur le Catéchisme, (Suite.)

par M. l'abbé E. GUILMET..... 27

Partie Editoriale.

Courtes réflexions sur la danse et les bals publics..... 30

Abjurations..... 31

Abonnements payés durant le mois. 32

La Gazette des Familles

Parait les 1^{er} et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonne, formant au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages, de matières variées propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT : UNE PIASTRE par année, y compris les frais de poste.

Payable d'avance.

On ne s'abonne pas pour moins d'une année, et l'année de publication ne se fractionne pas.

Toute la correspondance, tant pour abonnement, envoi d'argent que pour la rédaction, doit être adressée directement à Mr. l'Administrateur de la Gazette des Familles, à Ottawa.

Littérature.

LE BON FILS.

(Suite.)

II.

Une bonne résolution est la nourriture qu'il faut donner à notre âme avant de rien entreprendre. C'est elle qui nous fortifie, nous arme contre les obstacles; sans elle notre marche est lente et facilement entravée, et nous ne résistons souvent une heure à la fatigue. José avait donc pris généreusement son parti, et, s'avancant gaiement sur les terres de France, il fredonnait ce refrain favori :

Il pleut, il tonne, mais qu'importe;
Je continuerai mon chemin;
Car cette route qui me porte
Pourrait bien n'être plus demain...

Lorsqu'une voix sonore lui cria : Bien ! très-bien !... et reprit aussitôt :

Chez Boniface je m'attends
A trouver souper confortable,
Et je rirai du mauvais temps
Autour de sa joyeuse table.

José se retourne et voit, à quelques pas derrière lui, un homme à l'allure franche, au regard vif, à l'air engageant et réjoui ; c'était M. Boniface. On prétend que ce nom lui venait de son trisaïeul, mortel heureux à la face rubiconde, à l'œil petit et malin, au menton à triple étage ; et certes, M. Boniface n'avait pas dégénéré : c'était un digne représentant du trisaïeul et du bisaïeul, résumant à lui seules les gracieuses qualités de ses ancêtres. Il aimait à causer, et bientôt il eut fait connaissance avec le voyageur, entendu son histoire, admiré ses réponses et conclu que José était un excellent enfant.

— Demain, lui dit-il, nous célébrons la fête de la bourgade perchée sur cette colline ; mou auberge, qui est la plus ancienne de l'endroit et la mieux famée de tout le pays, ne peut manquer d'être visitée par plus d'un habitant des campagnes voisines : j'ai besoin d'un aide sûr, intelligent : tu me parais agile, je t'offre la place vacante. Tu auras de l'ouvrage pour la semaine ; cin-

quante centimes par jour, une nourriture à te donner l'embonpoint des Boniface ; de plus, je t'accorde une heure dans la journée pour faire crier ta vielle ou bon te semblera. Ceci te sourit-il ?

Cinquante centimes par jour, une bonne nourriture, quelques profits, étaient choses trop belles pour être refusées : aussi José ne fit pas attendre sa réponse ; il suivit en bondissant de joie l'honnête M. Boniface.

Le lendemain, notre héros, paré d'un tablier de toile blanche, allait et venait, servant de bruyants convives. Plus d'une fois son langage excita le rire ; souvent aussi, ne saisissant pas de suite les demandes multipliées qui se croisaient à son oreille, il apporta de l'eau pour du vin, une salade pour un gigot ; mais ces petites méprises nuisaient peu au service, et il avait bientôt réparé de telles fautes, toujours pardonnables en temps de fête. On lui donna, selon les conventions, une heure de relâche afin qu'il pût prendre sa part des réjouissances publiques. Vous croyez qu'il va folâtrer, courir çà et là ? nullement : il a recherché l'endroit où la foule est plus gaie, et déjà il a fait entendre les sons aigus de sa vielle. Les enfants l'entourent, le pressent, le dévorent des yeux et battent des mains. Ce bon ac-

cueil l'enhardit, il profite de l'intérêt qu'il inspire, et chante la savoyarde, la plus gentille de son répertoire. Il avait fini qu'on l'écoutait encore, et des applaudissements flatteurs s'élevèrent de tous côtés. On ne s'en tint pas à ces marques stériles de contentement : une douce moisson de sous de France, recueillie par le chanteur, témoigna plus hautement de la satisfaction générale.

Mais que fait Médor ? Il se repose, je crois. Est-ce pour cela que Dieu a créé le chien d'un Savoyard ? Est-il dit qu'il se promènera, lui, tandis que son maître travaille et chante ? Non, non. Allons, Médor, sautons, amusons le public indulgent..... Et Médor sauta, fit mille tours plaisants, mille gentillesses des plus aimables, et vit tomber autour de lui de sonores faveurs. Mais elles ne le touchaient guère, le pauvre animal ; et lorsque José reprit le chemin de l'auberge, il marcha devant et arriva le premier. On conçoit cette diligence de sa part : M. Boniface avait promis les os à Médor, et Dieu sait si os il y eut en ce jour de fête.

Le reste de la semaine s'écoula d'une manière aussi agréable. Tout alla si bien que José se vit à la fin possesseur de douze francs, sans compter les deux écus de la bourse de cuir. Que faire de tant d'argent ? Voilà bien de quoi mener riante vie !

Fi donc ! José en a fait un meilleur usage : il a tout envoyé à sa mère, moins deux francs qu'il a mis en réserve. M. Boniface l'a aidé dans cet envoi ; il a même poussé la complaisance jusqu'à écrire en beaux caractères, sous la dictée du petit Savoyard, cette lettre, qui ne tarda pas à consoler Agnès.

“ Ma bonne mère, je suis heureusement arrivé en France, où les succès m'accompagnent, comme tu le verras par la somme d'argent que j'ai gagné honnêtement. Sache que celui à qui j'ai le plus d'obligation s'appelle M. Boniface, et prie le Ciel qu'il répande sur lui ses bénédictions. Je me dispose à partir pour la grande ville, où j'espère que Dieu me protégera. Adieu, je t'embrasse tendrement. Je pense tous les jours à toi et à Geneviève, ainsi qu'à mes bons amis Pierre et Maurice. Ton fils, José.”

M. Boniface crut devoir ajouter ces quelques mots : “ Je vous félicite, Madame, de posséder un tel fils. Je n'ai eu qu'à me louer de sa conduite, aussi l'ai-je comblé de caresses et de dons. Je le vois partir à regret : Dieu et les honnêtes gens lui soient en aide. Boniface, propriétaire de l'hôtel du Mouton Blanc.”

Satisfait d'avoir rempli son devoir, José se sépara du brave aubergiste que la recette de la

semaine avait rendu, deux fois plus facétieux.

Dans cette vie tout n'est pas roses, dit le proverbe. Le ciel est tantôt bleu, tantôt noir et notre voyageur éprouva bientôt l'inconstance du bonheur qui lui souriait depuis dix jours. Le froid accueil qu'il reçut dans les villages par où il passa le remplit d'étonnement : trois jours infructueux lui apprirent qu'il ne devait compter sur rien. Pas un petit sou ne lui fut accordé, et les deux francs qu'il avait en réserve sortirent à regret de sa poche. Quand je dis à regret ce n'est pas que José fut avare ; mais il était chagrin de ne rien gagner pour sa mère, à laquelle appartenaient ses économies. Le quatrième jour lui fut plus favorable. Ayant rencontré une maison de noble apparence, il se plaça sous les fenêtres et se mit à chanter, danser, jetant par intervalles de petits cris et employant toutes les ruses que vous connaissez, pour attirer l'attention. Il réussit et pour récompenser son zèle on lui accorda le souper et une vaste grange, où il dormit à l'aise ainsi que Médor.

Le sommeil lui fit bien, et, oubliant les rigueurs du passé, il partit le lendemain avant l'aurore. Le courage lui était revenu ; il en abusa ; car s'apercevant le soir, que le ciel se couvrait de nuages, il refusa de s'arrêter,

malgré les avis réitérés d'un vieillard. Ici, José sembla ne point se rappeler le premier conseil de son pasteur : il eut lieu de s'en repentir.

L'obscurité devint plus grande de moment en moment : les nuages s'amoncelèrent plus menaçants et quelques éclairs s'étaient déjà précipités des nues quand il voulut regagner le village qu'il avait laissé derrière lui. Hélas ! il n'était plus temps : l'orage éclata, le tonnerre se fit entendre, et l'imprudent enfant n'eut d'autre ressource que de se sauver dans une forêt voisine, dont le vent agitait violemment les arbres. Tremblant, désolé, il s'abrita sous un chêne immense ; mais le toit de feuillage ne put le garantir longtemps de la pluie qui tombait par torrents ; de sorte qu'en un instant, l'habillement complet qu'Agnès avait si laborieusement terminé fut percé d'outre en outre. En toute autre occasion, il eût amèrement déploré cet accident ; alors de plus graves soucis l'occupaient. L'orage redoublait de furie ; tout annonçait une nuit de trouble et d'épouvante ; il n'avait point de retraite, et la pluie, qui ne cessait de le tourmenter, lui fit abandonner l'arbre qu'il avait plusieurs fois repris et quitté, pour en chercher un autre plus touffu. Quand il crut l'avoir trouvé, il attachait soigneusement à

son côté la vieille recouverte de sa robe, prit Medor sur ses épaules et essaya de grimper à l'arbre. Après plusieurs descentes involontaires, il se percha sur une branche solide, résolut de passer la nuit dans ce lit élevé, imitant ainsi, sans le savoir, l'immortel Robinson. Il ne se trouvait pas aussi commodément que dans la grange du château, mais beaucoup mieux que sur la terre inondée ; aussi, ayant obtenu de la faim une trêve qu'elle accorde difficilement, il s'endormit plus paisible que ces enfants délicats dont de tendres mères bercent la couche bien chaude.

(A continuer.)

Histoire.

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

(Suite.)

XXIX.—MAHOMET.

Quand on énumère les grands ennemis de l'Église, ceux qui ont fait à cette divine épouse du Christ les plus profondes blessures, on choisit souvent trois noms : Arius, Mahomet, Luther. En effet, tandis que d'autres ont un instant levé l'étendard de la révolte, mais qu'au bout

de quelques années, un siècle au plus, cette révolte a été domptée ou s'est éteinte d'elle-même, Arius a eu la triste gloire de bouleverser pendant deux ou trois cents ans le monde catholique, qui, selon l'expression d'un Père, a fini par se croire presque arien, — Luther a donné le signal de la négation protestante qui, depuis le xvii^e siècle, a déchiré en deux l'Europe catholique.

Mahomet ne s'est pas contenté de nier quelques-uns des dogmes catholiques. Il a eu l'audace de rêver et le triste succès de fonder, en face de la société chrétienne, une société rivale qui, pendant des siècles et sur bien des points du globe, l'a vaincue ou tenue en échec, et qui arrache encore à la vérité un nombre considérable d'individus et de nations.

Mahomet naquit à la Mecque, en Arabie. Bien qu'appartenant à une des principales familles du pays, il était pauvre. Mais, ayant épousé une veuve très-riche, il commença, vers l'âge de quarante ans, à faire le prophète et à prêcher un culte nouveau. C'était un mélange de judaïsme, de paganisme et de christianisme : il proclamait l'unité de Dieu, rejetait la Trinité et la plupart des mystères chrétiens, admettait la polygamie ou pluralité des femmes. Son livre sacré était le Coran, que Mahomet prétendait

lui avoir été inspiré par l'ange Gabriel, mais qui de fait avait été rédigé par d'intelligents imposteurs complices du prophète.

Le but de celui-ci était de fonder non pas seulement une religion, mais un empire. Recrutant une petite armée parmi des malfaiteurs et des gens sans-aveu, chassé d'abord de la Mecque, son pays, il y revint bientôt en vainqueur. Quand il mourut, il était maître incontesté de l'Arabie.

Ses successeurs s'emparèrent de la Syrie, de la Palestine, étendirent leurs conquêtes sur l'Égypte, cette partie de l'Afrique qu'on appela depuis les États Barbaresques, la Grèce, la Macédoine, ce que nous nommons aujourd'hui la Turquie d'Europe, l'Espagne. Ils menacèrent la France, où ils furent écrasés par Charles Martel, aux champs de Poitiers.

Nous verrons bientôt l'Europe chrétienne se lever tout entière contre les Musulmans, par ce beau et fécond mouvement des croisades. Au vite siècle, Pélage commença de leur résister en Espagne, dont ils ne furent définitivement expulsés qu'à la fin du xv^e siècle, par Ferdinand et Isabelle. Depuis, ils sont demeurés à Constantinople, comme un chancre attaché au flanc de l'Europe.

Mais revenons à Mahomet et ne négligeons pas cette occasion

de montrer, au moyen d'un contraste, quels sont les caractères de la vraie religion et du véritable apostolat.

Q'est-ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est proposé dans l'établissement du Christianisme?

Un but tout spirituel : la conquête des âmes.

Quels moyens a-t-il employés?

Des moyens tout spirituels savoir : la prédication, la persuasion, le spectacle des vertus que la religion inspire.

Quel but, au contraire, Mahomet se proposait-il ?

Un but tout matériel et tout politique : l'établissement d'une puissance, la fondation d'un empire.

Quels moyens employa-t-il ?

L'argent d'abord. C'est lorsqu'il fut riche que, l'ambition lui venant d'être puissant aussi, il commença d'agir et de s'acheter des partisans.

L'imposture ensuite. Il se donne pour un prophète ; il feint d'avoir des révélations.

Puis *la corruption*. Oui, il comprend qu'en permettant la polygamie, il aura des complices sûrs et puissants dans les instincts dépravés du cœur humain.

Enfin *la force*. Les apôtres de Jésus-Christ avaient dit au monde païen qu'ils voulaient convertir : "Croyez à la bonne nouvelle que nous vous apportons. Vivez en conséquence d'une vie pure

et mortifiée ; puis signez au besoin votre foi de votre sang." Ce qui a fait dire à Pascal : "J'en crois volontiers des témoins qui se font égorger." — Mahomet, au contraire, et ses fidèles faisaient de la propagande, le cimetière en main. "Crois ou meurs," disaient-ils aux pauvres populations affolées ; et celles-ci se soumettaient, non par aucune adhésion de leur esprit ou de leur cœur, mais par peur de la mort.

Remercions Dieu de nous avoir fait naître dans la sainte Église catholique. Ayons en horreur les violences et les abominations à l'aide desquelles s'est établie la superstition musulmane. Souvenons-nous encore que cette violence et cette impureté sont le caractère de tous les ennemis de l'Église.

Pourquoi ces puissances mal-faisantes ont-elles déclaré à la religion de Jésus-Christ une guerre si acharnée ?

C'est que la religion de Jésus-Christ est douceur, charité, pureté. C'est que ces vertus coûtent à notre nature dépravée, qui trouve plus commode de cultiver l'égoïsme, le haine, l'envie, le libertinage.

(A Continuer)

LA MÈRE

Marie de l'Incarnation:

CHAPITRE X.

(Suite.)

Nous avons anticipé sur les événements de la vie proprement dite de la Mère Marie de l'Incarnation, afin de faire connaître l'œuvre pour laquelle elle avait traversé les mers et jeter une lumière plus grande sur les desseins de Dieu à son égard, comme aussi sur le caractère particulier de la sainteté de cette femme extraordinaire. Nous allons reprendre maintenant la suite des faits qui la concernent personnellement et qui font éclater sa vertu en même temps que sa capacité et son énergie naturelle.

Un de ses premiers soins fut de se procurer un logement convenable, qui permit de faire le bien que l'on avait en vue et de pratiquer toutes les observances de la vie religieuse. On choisit un emplacement dans la ville haute où l'air était plus pur ; madame de la Peltrie posa la première pierre au printemps de 1641 ; et le travail fut poussé avec assez d'activité pour que, le 21 novembre de l'année suivante, les Ursulines puissent prendre possession de leur nouveaux monastère. « Dans cet intervalle, dit la vénérable Mère, notre mo-

89
 nastère fut bâti au lieu le plus beau et le plus avantageux du pays. Notre nombre de religieuses crût aussi, par la venue de quelques-unes, tant de la Congrégation de Paris, que de la nôtre de Tours, ensuite de quoi nous fîmes une union à laquelle Notre-Seigneur a donné de très-grandes et très-sensibles bénédictions.

Pour comprendre ces dernières paroles, il faut savoir qu'à l'époque où la Compagnie de Sainte-Ursule fut établie en France, au commencement du XVII^e siècle, plusieurs maisons furent fondées à la fois en différentes villes, sans que ceux qui y travaillaient eussent eu même la pensée de se concerter. Tous se proposaient pour modèle l'œuvre de saint Charles Borromée, à Milan, mais avec les modifications que chacun crut les plus convenables. Ces premières maisons en fondèrent d'autres, et il en résulta plusieurs Congrégations d'Ursulines, ayant toutes le même but et le même esprit, mais régies par des constitutions qui différaient dans le détail.

La première, dans l'ordre des temps, si l'on prend pour point de départ la date des Bulles d'approbation pontificale, fut celle de Paris, à laquelle travaillèrent madame Acarie, plus tard Carmélite et canonisée, sous le nom de sainte Marie de l'Incarnation, madame de Sainte-Beuve, et ma-

demoiselle Françoise de Bermond. Ces pieuses dames fondèrent la première maison en 1608 et elles obtinrent une Bulle d'approbation datée du 13^e juin 1612. Le Pape Paul V approuvait les constitutions qui, aux trois vœux ordinaires, en ajoutaient un quatrième, celui d'instruire les jeunes filles.

Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux que l'on a appelé, de son vivant, le Charles Borromée de la France, travaillait, lui aussi, à fonder des Ursulines dans sa ville archiepiscopale. La communauté qu'il forma fut établie en 1606; mais la Bulle d'approbation ne fut donnée que le 8 février 1618. Le même Pape Paul V approuvait les constitutions rédigées par le cardinal et dans lesquelles il n'était pas fait mention du quatrième vœu. Il est probable qu'on le crut renfermé dans le vœu d'obéissance, joint à la Bulle et aux constitutions qui déclarent formellement que le but de l'Institut est l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Outre cela, le costume religieux n'est pas exactement le même dans les deux Congrégations.

Ces différences constituaient une véritable difficulté pour des personnes qui devaient vivre ensemble, former une même famille, pratiquer les mêmes exercices et se dévouer à toutes les minutes

du jour, avec unité de cœur et d'action, à une œuvre héroïque. La vénérable Mère le comprit et elle sut y remédier avec une sagesse qui lui venait évidemment du Ciel. Comme on ne savait pas encore si cette fondation, qui n'était qu'à son berceau et se trouvait en présence de difficultés immenses, pourrait se maintenir, il fallait se borner à des arrangements provisoires et conditionnels. C'est pourquoi elle régla que les religieuses de Tours feraient, le quatrième vœu, avec cette restriction qu'il ne serait ni solennel, ni absolu, mais seulement pour le temps où elles résideraient en Canada; et que, de leur côté, les religieuses de Paris adopteraient le costume de leurs sœurs de Tours aux mêmes conditions de temps et de lieu. Quant aux constitutions, elle les fonda ensemble, tout en les adaptant aux besoins du pays.

L'accommodement ayant été conclu de la sorte au gré de toute la communauté, la Mère de l'Incarnation l'envoya aux deux maisons de Paris et de Tours qui l'approuvèrent et le signèrent avec beaucoup de satisfaction. Il fut même trouvé si judicieux et si équitable, dit Claude Martin, que l'on parla de faire une union générale de toutes les Congrégations de France et de prendre celle du Canada pour modèle. Plusieurs supérieures écrivirent

en ce sens à la Mère de l'Incarnation. Elle ne pouvait qu'entrer dans leurs vœux; mais elle y voyait une grande difficulté, en ce que les évêques pouvant toujours modifier les constitutions, l'accord que l'on aurait fait n'aurait rien de stable.

La question était toute différente pour une communauté composée de membres d'origines diverses, comme était alors celle de Québec; il était indispensable d'établir l'uniformité d'une manière ou d'une autre si l'on voulait obvier à des tiraillements et des embarras inévitables, ainsi qu'aux susceptibilités à l'égard de la supérieure qui aurait eu mille peines à persuader qu'elle tenait la balance égale. Ce fut surtout après la conclusion de l'accord que l'on en comprit l'importance et l'utilité pour le bien général et la perfection de chaque religieuse.

« Cette union ayant été conclue, dit Claude Martin, il serait difficile de dire la vie parfaite qui en résulta. Sujets choisis qui avaient renoncé aux délices du pays natal et aux douces joies de la famille, pour se dévouer au service de Dieu dans un pays de croix et d'épines, et jeter les fondements d'une colonie telle que l'on n'en avait pas encore vu de semblable depuis l'établissement de leur Ordre, elles s'acquittaient de leurs devoirs avec tant de

fidélité et de zèle qu'on eût pu les comparer aux premiers religieux de Saint-Benoît, de Saint-Dominique, de Saint-François et de ces anciennes Communautés qui, étant remplies des prémices de l'esprit de leurs patriarches, ont servi d'exemple à celles des siècles suivants."

La pieuse Supérieure en éprouvait une joie qu'elle ne pouvait taire et dont elle s'entretenait volontiers avec ses amis de France. Elle semblait donc être au comble de ses vœux et devoir jouir de la plus douce paix. Arrivée dans sa chère mission, objet de désirs si ardents, livrée avec toute l'ardeur de sa grande âme à l'instruction des filles sauvages, et recueillant dans l'exercice de ce ministère des fruits inespérés; voyant s'élever un monastère vaste et solidement construit, soutenue par la confiance qu'on lui avait toujours témoignée et encouragée par la vénération profonde dont jusque-là elle avait été l'objet; au centre de la plus fervente chrétienté qui fût peut-être alors dans l'Eglise, dit le Père de Charlevoix; dans le continuel exercice de ce que la pénitence a de plus austère et la charité de plus éminent, que pouvait-elle désirer encore? Aux yeux de la sagesse ordinaire, même de celle qui n'est pas la sagesse charnelle, tout cela était beau: mais il y a pour les saints

une sagesse plus excellente, fondée sur un amour d'extrême prédilection dont Dieu les prévient.

Dans le ciel, où il n'y a plus de combats entre la nature et la grâce, rien ne trouble les âmes. Sur la terre, il en est autrement; nous sommes toujours sollicités à chercher dans les créatures un bonheur ou au moins des consolations que Dieu seul doit nous donner. C'est pourquoi, quand il veut faire arriver certaines âmes ici-bas à la sainteté, non consommée il est vrai, mais parfaite cependant, il les détache par les croix et les tribulations, de tout ce qui pourrait leur donner quelque consolation naturelle. Il fait que ses faveurs mêmes ont une telle amertume que, semblable à la colombe de l'Arche, l'âme ne pouvant trouver nul repos ni s'arrêter à quoi que ce soit, est forcée de s'élever vers lui et de lui rapporter ses grâces, dont le rameau d'olivier était la figure. Ce fut ce qui arriva pour la Mère Marie de l'Incarnation. Au moment où elle semblait devoir trouver de nombreux sujets de consolation, tout se tourna contre elle, et elle se trouva plongée dans un océan de tribulations.

(A Continuer.)

Religion.

L'œuvre par excellence

ENTRETIENS

sur

LE CATECHISME.

IIIe. ENTRETIEN.

(Suite).

Le Catéchisme dans la famille.

Nous avons vu, dans notre dernier entretien, que les parents ont charge d'âmes dans leur famille, que c'est à eux, et à eux seuls, à jeter les bases de l'édifice religieux de l'enfant, c'est-à-dire à commencer leur éducation, à orner le temple auguste dont ils sont les pontifes. Oui, encore une fois, il y a du prêtre dans le père et dans la mère, et il y a longtemps déjà qu'un grand évêque, St. Jean Chrysostôme, le disait aux pères et aux mères de son temps : Vous êtes LES APÔTRES DE VOTRE FAMILLE, *apostoli familiae vestrae estis*, c'est si vrai que pendant des siècles, il n'y eut pas d'autres prêtres. Le père était à la fois le prêtre et le roi du foyer domestique.

Vous vous plaignez peut-être, cher lecteur, que je répète souvent la même chose... et bien,

croyez-moi, je voudrais me répéter encore cent fois, si, par là, je pouvais persuader et convaincre les familles de mon pays de l'importance majeure d'instruire, de former le cœur de leurs enfants dès le berceau. Que dis-je, dès leur berceau, il serait plus juste de dire dès l'instant de leur conception. Le père Huguet, en parlant de Marie, dit ces belles paroles : " Ah ! si le nom et le culte de la mère de la très-sainte Vierge étaient dans l'âme de toutes les mères chrétiennes pendant ces mois de tristesse et d'angoisse qui précèdent le jour où elles mettront au monde le fruit que leur sein a conçu, croyez-vous que les enfants dont elles doivent devenir mères ne recevraient pas, même avant de naître, quelques semences premières de cette vie surnaturelle qui les attend au baptême ? "

Le fruit d'un arbre est toujours en harmonie avec la sève dont il s'est nourri sur sa tige, et les enfants à qui Dieu a donné pour mères des femmes pieuses, vraiment chrétiennes, se distingueront toujours par des inclinations heureuses pour la vertu. Leur âme, en reposant neuf mois dans le sein d'une mère vraiment digne de ce nom, a reçu par ce contact mystérieux des germes qui ne manqueront pas de produire un jour des fruits de bénédiction."

Aussitôt donc que l'enfant, don de Dieu, respire dans votre sein maternel, votre tâche, mères chrétiennes, a déjà commencé. Sachez-le bien, vos passions, vos vertus, vos émotions de tous genres peuvent alors imprimer leurs traces sur ces organes délicats, desquels plus tard l'âme doit recevoir une influence. Qu'une douce piété règle donc vos mouvements intérieurs et éloigne de votre âme les chagrins amers, les désirs violents, les images vicieuses; faites-vous, par vos habitudes, vos lectures, vos relations, vos prières, un type de beauté morale qui se reflète en votre enfant.

Voici à ce sujet de belles paroles d'un pieux auteur :

“Prenez une vraie mère, une de ces âmes pleines de foi et d'élévation, qui aimeraient mieux mourir que de souiller leur conscience, selon l'énergique devise de nos pères : *Potius mori quam scdari*, et imaginez ce qui arrivera de l'âme de son enfant pendant les neuf mois où il dort dans un sein sanctifié par un tel amour, et pendant les deux ou trois années où, penchée sur son berceau, elle l'éveille à la vertu et à l'honneur en même temps qu'à la vie, et pendant ce doux printemps de l'adolescence où l'enfant croit à sa mère, et ne croit pour ainsi dire encore qu'à elle, et plus tard, et toujours;

car tant qu'on a sa mère, il sort de son côté, comme d'un doux soleil, une influence qui éclaire, qui chauffe et qui vivifie jusqu'à la fin. Ce qui arrivera c'est que l'empreinte mise par une telle mère sur l'âme d'un enfant sera ineffaçable à jamais; ou l'enfant, emporté, par ce souffle sacré, montera à la lumière, à la vertu, à la sainteté, et y demeurera toujours ou du moins, s'il vient à succomber un instant, il conservera toute sa vie des restes vivants du feu sacré, des étincelles de probité et d'honneur prêtes à se ranimer, des tristesses et des malaises au milieu du mal, preuve évidente qu'il n'était pas fait pour lui, mille stigmates divins qui révéleront aux plus attentifs qu'une mère a passé par là : semblable à ces beaux marbres antiques que la main des Vandales a mutilés et déshonorés, mais qui conservent, à travers toutes les dégradations et toutes les ruines, la trace immortelle du grand maître qui les avait sculptés.”

Laissez-moi vous rapporter quelques exemples à l'appui de ma thèse et qui vous feront comprendre l'influence d'une mère sur son enfant.

Un pauvre jeune homme, jeté de l'abri tutélaire de la famille au milieu des séductions de Paris, perdit bientôt les bons principes et les habitudes vertueuses

que sa mère lui avait données. Hélas ! c'est l'histoire de bien des jeunes gens. Sa pieuse mère était morte cependant, et ses leçons et son souvenir avaient reçu cette mystérieuse consécration de la mort qui aurait dû les rendre plus inviolables. En mourant elle avait fait promettre à son fils qu'il prierait pour elle tous les jours à dix heures du soir. Ce fut ce qui le sauva. Une fois qu'il était seul, triste et morne, calculant avec désespoir les résultats de sa vie déréglée, il entendit l'horloge d'une église sonner cette heure solennelle où il priait autrefois. L'image de sa mère se leva du fond de son âme agitée, une larme mouilla ses yeux, tous ses souvenirs d'enfance, toutes ses prières oubliées lui revinrent en mémoire, il se sentit ému et changé, et ce fut par sa mère qu'il put se pratiquer à la vie et à la vertu.

LA FILLE DE LA PUNITION.

Dans les tristes jours de la Révolution française de 1793, vivait à Nantes une de ces familles qui font peur à l'enfer même. Le mari était une de ces bêtes brutes qui font le déshonneur de l'humanité, sans religion, sans principes, sans cœur, la souffrance des autres faisait ses délices.

La femme était encore plus hideuse, il y avait de l'hyène dans

ce monstre féminin, aussi elle ne manquait jamais d'assister aux exécutions quotidiennes que présidait l'infâme Carrier. Elle riait quand les malheureuses et innocentes victimes faisaient entendre leurs plaintes douloureuses, elle se repaissait de leurs tortures, elle s'abreuvait de leur sang.

Ils avaient un fils élevé sans religion, cela va sans dire, qu'un son père avait chassé de la maison. Une fille naquit encore. Elle n'avait d'humain que la figure, des sons de bête féroce, des cris rauques remplaçaient la parole, on l'appelait *La fille de la punition*.

Lorsque les ombres de la nuit se répandaient sur la terre, la fille maudite, battue et chassée de la maison, allait s'asseoir sur les ruines d'un calvaire et chantaient *du sang! du sang!* les seules paroles qu'elle pouvait articuler. C'était bien là les affreux refrains de sa mère, la portait alors dans son sein, aux jours des massacres de Nantes. Un soir que les deux époux causaient à la porte de leur demeure, ils virent un malheureux s'avancer avec peine vers la maison où personne n'osait entrer. Déjà le mari ouvrait la bouche pour lui crier de passer outre, lorsqu'il reconnait dans cet étranger son propre fils, faible,

malade, flétri par tous les vices.

—Tiens ! c'est toi, mais que viens-tu faire ? nous sommes trop pauvres pour te garder, va-t-en, va-t-en.

L'infortuné s'était traîné sur un misérable grabat, puis, après avoir respiré un instant, il s'adresse à ses parents dénaturés : "Soyez tranquilles, je ne vous embarrasserai pas longtemps... Je viens mourir ici pour votre punition. Toi, père, tu aurais pu facilement m'exempter du service militaire, tu es riche, mais non, tu as préféré l'argent à ton enfant... Elevé sans religion, sans principes, ne connaissant que le mal que vous m'avez montré, je n'ai pu que flétrir ma jeunesse par le crime et me tuer par mes excès. Toi, mère, tu as pris plaisir à voir souffrir des malheureux injustement condamnés, tu as ri de leurs douleurs, tu demandais du sang, encore du sang, dont tu t'abreuvais, ma sœur est là pour tourmenter ta triste vie et te rappeler tes forfaits."

Le malade épuisé tombe sur sa couche... Dieu !... Dieu !... y a-t-il un Dieu ?... s'écrie l'infortuné jeune homme aux portes de l'éternité. Femme, dit le mari, il délire... laissons-le, et les deux monstres sortirent.

Quand ils revinrent, la fille de la punition, assise sur le lit de son frère, chantait encore son

refrain, du sang ! du sang !... le jeune homme était mort...

L'abbé E. GUILMET,
(A continuer.)

LA GAZETTE DES FAMILLES.

Ottawa, 15 Janvier 1878.

Courtes Réflexions sur la Danse.

Dans cette saison de l'année, que l'on appelle le Carnaval, il ne sera pas hors de propos, croyons-nous, de soumettre à la considération des gens de bien les quelques réflexions qui vont suivre touchant la danse et les bals publics.

St. Jérôme assure que Satan se mêle aux bals, et que c'est lui-même qui les conduit.

St. Ambroise dit que la danse est la compagne inséparable des délices qui énervent et de la volupté qui souille. Après avoir parlé de la mort de St. Jean-Baptiste, prix d'une danse, il dit : que la fille adultère danse, mais qu'une mère qui a de la pudeur et de la chasteté donne à ses filles des leçons de religion et non des leçons de danse."

St. Augustin appelle la salle où l'on danse la caverne du démon.

St. Jean Chrysostôme ayant appris que l'on avait donné une fête mêlée de danse s'écria : "Si je connaissais ceux qui ont été à

ces folies, je les chasserais de l'Eglise et je ne leur permettrais pas d'assister aux redoutables mystères après avoir assisté aux pompes du démon : "....." Les danses sont les jeux où le démon se plaît davantage, et les moyens par lesquels il perd plus facilement les âmes imprudentes."

Salvien compte les bals au premier rang parmi les pompes du démon, affirmant qu'on y a renoncé par son baptême, et que c'est une apostasie d'y assister.

St. Ephrem s'écrie : "Où sont les violons et les danses, là sont l'aveuglement des hommes, la perte des femmes, la tristesse des anges, et la fête des démons."

Ailleurs, il demande : "Qui donc a appris aux hommes à danser ? Ce n'est ni Pierre, ni Paul, ni aucun apôtre ; c'est du démon qu'est venue cette détestable coutume, avec l'idolâtrie et l'impureté."

St. Charles Borromée condamne les danses de la manière la plus formelle et la plus décisive : "On ne connaît que trop, dit ce saint cardinal, par de tristes et fréquentes expériences, que dans ce siècle corrompu, les assemblées pour les bals, danses, ballets et autres choses, sont les sources malheureuses de plusieurs péchés et même des plus grands et des plus énormes, parcequ'ils excitent les pensées coupables et qu'ils provoquent les entretiens

dangereux, que les mœurs des chrétiens s'y corrompent, et qu'on y trouve un pernicieux et fatal entraînement de tout ce qui peut porter aux plaisirs de la chair et à toutes sortes de sensualités."... Le même saint ajoute : "Qui est-ce qui peut se persuader que dans un cercle dont le démon est le centre et les autres anges rebelles la circonférence, il ne sera pas ému et conservera son innocence ?"

Abjurations.

Une jeune fille de Leeds, Ontario, Jane Cummings, demeurant à Hochelaga (Montréal), depuis quelques années, vient d'abjurer le protestantisme pour entrer dans le sein de l'église catholique. Cette touchante cérémonie a eu lieu dans l'église de la paroisse de la Nativité de la St. Vierge, à Hochelaga. Le Rev. Messire Dugas, curé de la paroisse, assisté du Rev. Messire Brouillet, reçut l'acte solennel d'abjuration de la jeune convertie.

Mr. L. A. Archambault, avocat, et Madame L. Damien Rolland, furent les parains de la jeune fille qui reçut au baptême le nom de Mary.

Le Dimanche de l'Epiphanie, à Sorel, un jeune homme âgé d'environ 22 ans, américain de naissance, actuellement élève du Collège de Sorel, est également entré dans le giron de l'église catholique.

Abonnements payés.

Nous accusons réception du prix de l'abonnement à la Gazette des Familles de la part des personnes dont les noms suivent, savoir :

Pour l'année 1877.

- Par le Rév. Messire C. Bacon, de N. D. de Latérière
- MM. Thomas Pearson, de N. D. de Latérière..... \$0.60
- Pierre Pearson, do do do 0.60
- Ferdinand Larouche do do do 0.60
- Vén. Simard do do do 0.60
- Télesphore Lavoie do do do 0.60
- Dlle T. Larouche do do do 0.60
- Par M. Prosper Marcoux, de St. Barthelemy :
- MM. Frs. Bernier, de St. Barthelemi..... \$0.60
- F. X. Laurendeau do do do 0.60
- Denis Mdrcong do do do 0.60
- Euchar. Jacques do do do 0.60
- Elie Comertin do do do 0.60
- Chrys. Berard do do do 0.60
- Isaie Laurendeau do do do 0.60
- Frs. Rouleau do do do 0.60
- Frs. Sylvestre do do do 0.60
- Célestin Guilmet do do do 0.60
- Ed. Hamelin do do do 0.60
- Par le Rév. Messire Francoeur, de St. Jean Baptiste des Chaudières (20 abonnés)..... \$12.00
- Par M. O. X. Turcotte, de St. Jean, de l'Orléans
- MM. Paul Fontaine, St. Jean... \$0.60
- Louis Duchance do do 0.60
- Par Mr. P. Vézina, du Sault Montmorency
- MM. P. Bernaiche, Sault..... \$0.60
- C. Mercier do do 0.60
- J. Lefrançois do do 0.60
- F. Bourgette do do 0.60
- P. Côté do do 0.60
- W. Palmer do do 0.60
- Oct. Dion do do 0.60
- Côme Hamel do do 0.60
- M. Quiriaux do do 0.60
- J. Boutette do do 0.60
- P. C. Delisle do do 0.60
- Dlle Eug. Berthiaume do do 0.60
- M. A. Touché do do 0.60
- Rév. Mr. H. de Brie, Ste. Justine 0.60
- M. Pierre Tremblay, Ste Agnès. 0.60
- M. R. Ruthman, de Québec..... 0.60
- Par Dlle M. E. Fournier, de St. Jean Port Joli :
- M. Georges Blais, St. Jean P. J. \$0.60

- Par Rév. Messire Fortin, du Cap Santé :
- MM. C. Germain, Cap-Santé... \$0.60
- C. Galarnéau do do 0.60
- M. Savard do do 0.60
- Par Mr. P. Côté, de Grondines :
- Mr. N. S. Hamelin, Grondines... 0.60
- M. (Ths) Bénéteau, de Canard Riv. 0.60
- Par Mr. J. B. Gosselin, de St. Laurent de l'Isle d'Orléans
- MM. Mag. Gosselin, St. Laurent. 0.60
- Michel Gosselin do do 0.60
- Célestin Guérard do do 0.60
- Jérémie Lapointe do do 0.60
- Joseph Lapointe do do 0.60
- P. A. Pouliot do do 0.60
- Bruno Pélletier do do 0.60
- Romuald Pelletier do do 0.60
- Nap. Pouliot do do 0.60
- Michel Campeau do do 0.60
- Rév. Mess. Forgués do do 0.60
- Dlle H. Gosselin do do 0.60
- Dame D. Ginnars do do 0.60
- Dlle F. Lapointe do do 0.60
- Mr. A. Delisle, St. Jean (O) do do 0.60

Pour l'année 1878.

- Rév. Messire C. Faure, de Sandwich..... \$1.00
- M. Payette do do \$1.00
- Rév. M. N. Doucet, de la Malbaie (3 abonnés)..... \$3.00
- Par Rév. M. V. Plinguet, de l'Isle Dupas :
- MM. Antoine Grandpré, L. Dup. \$1.00
- Gilbert Herard do do 1.00
- Mr. J. O. Casgrain, de Montréal 1.00
- Rév. M. Desjardins, du Bic 1.00
- Mr. Ch. Hianyeux, de Québec..... 1.00
- Mr. H. Fournier, de St. Casimir 1.00
- Mr. Frs. Lambert, Liwiston (Mne) 1.00
- Mr. L. A. L'Héault, de Fall River 1.00
- Par M. P. Brunet, de St. Roch :
- M. Pierre Laberge, St. Roch..... 1.00
- Par Mr. P. Côté, des Grondines :
- MM. D. Lanouette, Grondines... 1.00
- F. Lanouette do do 1.00
- G. Goudeau do do 1.00
- P. Simard do do 1.00
- Mr. Lamontagne, de Québec..... 1.00
- Rév. Mess. P. de Villers, Ste. Gertrude..... 1.00
- Par Mr. J. Dufresne, Ancienne Lorette :
- MM. Frs. Drolet, Anc. Lorette... \$1.00
- Michel Moisan do do 1.00
- Pierre Dery do do 1.00
- Isidore Laberge do do 1.00
- Dame veuve Belleau do do 1.00
- Mgr. Duhamel, Ev. d'Ottawa... 1.00
- Rév. Mess. Campeau, d'Ottawa.. 1.00